

agenda

mars/avril 09

- >> 18 mars - Intermife - ?????.
- >> 23 mars de 9h à 12h - Centre socio-culturel - Giromagny - Point Cité
- >> 24 mars - de 9h à 12h - Salle des fêtes de Belfort - Salon permanent des métiers du livre et de l'information.
- >> 26 mars - de 10h à 18h - BIJ - 3 rue Jules Vallès - Belfort - Forum des Jobs saisonniers : consultation des offres de « Jobs » d'été, conseils pour la rédaction d'un cv et d'une lettre de motivation, rencontre des professionnels de l'emploi et de la formation et consultation Internet gratuite en présence de la Cité des métiers de Belfort.
- >> 30 mars de 14h à 16h - Communauté de communes - Etuefont - Point Cité
- >> 1^{er} avril de 9h à 12h - Mairie - Grandvillars - Point Cité
- >> 6 avril de 9h à 12h - Centre socioculturel - Giromagny - Point Cité

informations pratiques



>> MIFE - Cité des métiers
Place de l'Europe - BP 90159
90003 BELFORT Cedex
Tél. 03 84 90 40 00
Fax 03 84 90 40 26
www.mife90.org - MIFE@mife90.org

>> Horaires d'ouverture du bâtiment
- du lundi au jeudi : de 8h à 12h15
et de 13h15 à 18h.
- le vendredi : de 8h à 12h15
et de 13h15 à 17h30.
- le samedi : de 9h à 12h.

>> Horaires d'ouverture Cité des métiers
- du mardi au jeudi : de 13h30 à 17h30.
- les vendredi et samedi : de 9h à 12h

Avec le soutien :



regard de partenaire

RENCONTRE AVEC DANIEL FEURTEY, MAIRE DE DANJOUTIN ... et partenaire de la MIFE pour la mise en place d'un Chantier école à l'intérieur des infrastructures de la commune. Issue d'une réflexion collective entre la ville de Danjoutin, les prescripteurs locaux, la Cité des métiers, le PLIE, l'ADIJ et Intermed, cette action permettra à 10 personnes résidant sur le canton de Danjoutin d'obtenir à la fois les bases théoriques et pratiques leur offrant la possibilité d'occuper un poste de travail dans des secteurs porteurs ou d'accéder à une formation qualifiante. Basé sur le principe de l'alternance entre périodes de stage (ADIJ) et de mise en situation de travail (Intermed), ce dispositif reste un système intéressant de mise à l'emploi, avec pour ce chantier des secteurs tels que la métallurgie, le bâtiment, les services à la personne...



+ Un Chantier école à la Mairie de Danjoutin

Pourquoi avez-vous décidé de mettre en place un Chantier école dans votre commune ?

« Nous avons tout de suite été séduits par cette action portée par la MIFE (PLIE) car elle correspond vraiment à la dynamique multi-partenariale que nous aimons insuffler aux actions que nous portons. Nous possédons à l'intérieur de notre commune une grande diversité de métiers ainsi que l'infrastructure nécessaire à la réussite de ce type de projets. En menant à bien cette volonté de travailler avec nos partenaires sur des compétences partagées, nous participons, je pense, à une politique générale d'emploi. »

Quelles sont pour vous la force et la faiblesse de ce dispositif ?

« Cette démarche multi-partenariale et les acteurs qui la mènent mettent en évidence une véritable culture de service public. Au-delà

du discours politique, ces actions sont vectrices de sens pour le grand public. Ce dispositif reste pour moi une étape vers le retour à l'emploi aussi bien en termes de formation, qu'en termes d'expériences professionnelles. J'espère juste maintenant qu'au vu du contexte économique actuel des solutions durables en termes d'emplois seront possibles pour les stagiaires. »

Quels sont pour vous les axes de développement en matière d'information des publics ?

« Ma fonction de maire me permet de rencontrer régulièrement des demandeurs d'emplois. Une meilleure connaissance du paysage économique local, des besoins en termes d'emplois ainsi que des offres de formations continues représenteraient pour notre structure une possibilité de mieux orienter nos publics vers les organismes compétents. »

□ L'ADIJ et Intermed, mieux connaître les acteurs du chantier...

+ L'Adij assure la partie formation à l'insertion professionnelle des stagiaires (première phase du chantier école).
+ Intermed (association intermédiaire) gère les 10 stagiaires dans la deuxième partie du chantier (stage à la mairie). « Cette action, qui est pour nous expérimentale, trouve sa force dans la complémentarité et la mise en synergie d'approches professionnelles qu'elle génère. » Frank Gaumard, Directeur d'Intermed.
>> Tous les deux participent activement aux étapes d'information et de recrutement des publics.

mifoscope

le mensuel de la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

EXPRESS



SPÉCIAL ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS!

EN SUPPLÉMENT, RETROUVEZ LE JOURNAL DE BORD D'UNE CONSEILLÈRE

focus

+ AU-DELÀ DE L'ACCOMPAGNEMENT, IL Y A...

Le mois dernier, nous revenions sur les chiffres 2008 et vous annoncions 211 sorties positives (CDD de + de 6 mois, CDI et formation longue) du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et 101 réalisées par le CPSP (Centre de Projets et de Suivi Professionnel).

Arrêtons-nous sur l'un de ces parcours et croisons les expériences de Martine Bonnelles, conseillère au sein du CPSP et de Laurence, ancienne bénéficiaire du RMI, aujourd'hui en CDI.

« Suivre, c'est être derrière. Accompagner, c'est cheminer côte à côte » voici comment Martine Bonnelles décrit les fonctions qu'elle occupe au sein du CPSP. « Lorsque j'ai reçu Laurence pour la première fois, elle m'a semblée désabusée, elle m'a déclarée : *vous savez au point où j'en suis, je peux bien vous rencontrer* » Notre première mission est ici de redonner confiance et de travailler sur la remobilisation professionnelle » poursuit Martine Bonnelles.

Au tour de Laurence d'expliquer son parcours : « Lorsque j'ai rencontré Martine Bonnelles, j'ai su tout de suite qu'elle serait un allié. Me retrouver au RMI, seule avec mon enfant, était vraiment un coup dur pour moi qui avais toujours travaillé. La rencontrer tous les 15 jours, pouvoir l'appeler lorsque je trouvais une annonce ont été pour moi autant de coups de pouce qui m'ont permis de retrouver confiance en moi. » Le travail d'accompagnement prend ainsi tout son sens. « Les entreprises misent aujourd'hui sur le savoir-être qui devient une autre dimension de la qualification professionnelle, être bien dans

sa peau, fait souvent la différence au moment de l'embauche. » affirme Martine Bonnelles.

« On est toujours dans une position d'influence. Nous devons être conscients de ce que nous pouvons initier de positif et d'important chez une personne » déclare Martine Bonnelles. « Au départ, je ne voulais pas m'inscrire en agence d'intérim, et puis, Mme Bonnelles m'a convaincue. Le mercredi j'étais inscrite et le lundi suivant je démarrais pour une mission de 2 mois en tant que comptable dans une structure sociale, chose dont j'avais toujours rêvé... Aujourd'hui, je suis en CDI dans cette structure et je n'échangerais ma place pour rien au monde. Et maintenant que tout va bien, c'est à mon tour d'aider, nous cherchons une femme de ménage dans la structure et j'ai tout de suite appelé Martine » déclare Laurence.

Un bien joli parcours pour ne pas oublier que parfois ça marche, tout en gardant à l'esprit que souvent les choses sont plus difficiles et plus longues. Car au-delà de l'accompagnement, il y a des femmes, des hommes, des histoires de vie. ■

>> mifoscope EXPRESS 08 • Lettre d'information de la MIFE et de ses partenaires • mars 2009 • Directeur de la publication : Bertrand Creusy • Rédaction et mise en page : Emilie Castellano • Tirage : 300 exemplaires • ISSN : 1967-693X.

Retrouvez la MIFE - Cité des métiers du Territoire de Belfort sur www.mife90.org

3,5 à 4 millions*

de personnes pourront prétendre au revenu de Solidarité active en France d'après les premières estimations. C'est davantage de personnes qu'aujourd'hui avec 1,2 millions de bénéficiaires du RMI auxquels s'ajoutent les 200 000 allocataires de l'API (Allocation de Parent Isolé).

* chiffre énoncé par Denis Clerc.



Gros plan sur cette mesure déjà expérimentée dans 34 départements et qui suscite encore beaucoup d'interrogations à quelques semaines de sa mise en application.

En juin 2009, sera mis en place le revenu de Solidarité active, nouvelle allocation visant à la fois à remplacer les minima sociaux comme le RMI et l'API (Allocation de Parent Isolé) et à se substituer à des dispositifs de retour à l'emploi.

> Les travailleurs pauvres, nouveaux bénéficiaires du dispositif

Né d'une critique du RMI sur son aspect peu incitateur en termes d'insertion, le rSa a été conçu sur la base d'un principe simple : chaque bénéficiaire pourra gagner plus dès la première heure travaillée. Il vise ainsi à supprimer les effets de seuil qui font qu'actuellement, une personne bénéficiant d'un minimum social et reprenant une activité rémunérée au SMIC voit son revenu diminuer. En résumé, le rSa est un complément de revenu pour les *travailleurs pauvres* et un minimum social pour les personnes en recherche d'emploi. Versé par la CAF (caisse d'allocation familiale) et mis en œuvre par le Conseil général, il comptera, d'après les premières es-

timations, de 7800 à 8000 bénéficiaires sur le Territoire de Belfort contre 2500 personnes relevant du RMI. Ces nouveaux bénéficiaires, *travailleurs pauvres* pour la plupart, représentaient déjà en 2003, 1 450 000 emplois en France.

> Un mode de calcul encore difficile à appréhender

Le calcul du rSa dépend de nombreux paramètres (situation de famille, nombre d'heures travaillées, etc.) et son montant n'est pas toujours simple à évaluer. Des outils sont déjà en place comme le barème interactif disponible sur le site du Premier ministre www.premier-ministre.gouv.fr.

Prochainement, la CAF mettra également en place une page internet et une plate-forme téléphonique. Enfin, des outils de communication nationaux et des groupes de travail territoriaux composés des principaux partenaires de l'emploi et sociaux permettront, on le souhaite, la synergie nécessaire à la mise en place d'un tel dispositif.

> Un premier pas, mais certainement pas le dernier...

« Le rSa est incontestablement un pas en avant, mais il reste à compléter, notamment pour les jeunes de moins de 26 ans et les branches professionnelles particulièrement friandes du travail précaire. » explique Denis Clerc, à l'origine du dispositif et invité dernièrement au Conseil général du département. En effet, le rSa va-t-il vraiment être incitateur ? La question de gagner autant à ne rien faire qu'à travailler est-elle le seul frein à l'emploi des publics au RMI ? Les professionnels du secteur répondront qu'au-delà de la question financière subsistera l'accompagnement qui permettra de dépasser tous les autres freins que sont les problèmes de confiance, de santé, de formation ou de mobilité. Reste la question centrale de l'accompagnement des publics, qui sera ici réalisé par Pôle Emploi en partenariat avec la MIFE, le CDAE, etc. N'oublions donc pas le rôle du conseiller et la dimension humaine qu'il faudra aussi tâcher de préserver ■



>> POUR MIEUX COMPRENDRE LE rSa ?



Ce dispositif suscitant encore des questionnements quant à sa mise en application, voici quelques liens pour en savoir plus, attendant les outils d'information territoriaux qui seront proposés par la CAF de Belfort.

1. Le site du Premier ministre www.premier-ministre.gouv.fr
> Présentation générale du dispositif « Qu'est-ce que le revenu de solidarité active ? » (*Rubrique Actualités / Questions-réponses / Economie*)
> Barème interactif du revenu de Solidarité active - « Qu'est-ce que le revenu de solidarité active ? » (*Rubrique Actualités / Questions-réponses / Economie*)
> un dossier d'actualités consacré au Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté (*Rubrique Actualités / Les dossiers d'actualités*)
2. Le blog de Martin Hirsch « Tout sur le rSa : le Haut commissaire réagit au débat sur le rSa » - www.toutsurlersa.fr
3. Le Livret vert vers un revenu de solidarité active réalisé par le Haut commissaire pour la solidarité active contre la pauvreté téléchargeable gratuitement sur le site de la Documentation française www.ladocumentationfrancaise.fr
4. La lettre n° 12 des Allocations familiales téléchargeable sur www.caf.fr (*Rubrique Qui sommes-nous ? / La lettre des AF*)
5. Une vidéo sur la conférence organisée par le Conseil général « Le rSa : enjeux et risques dans une France en crise » sur le site www.cg90.fr (*Rubrique WebTV*)

les chiffres du mois

4 lieux accueillent des Points Cité dans le Territoire de Belfort. Ces permanences externalisées de la Cité des métiers se déroulent ainsi actuellement à la Communauté de communes d'Etueffont, au Foyer rural de Rougemont-le-Château, au Centre culturel et social de Giromagny et à la mairie de Granvillars. Ces rendez-vous sont animés alternativement par les conseillers de la Cité des métiers et de la MDEJ (Mission Locale-Espace Jeunes). Pour connaître les dates des Points Cités : www.mife90.org/cite

153 personnes ont été accueillies à la Cité des métiers dans le cadre des accueils de groupe. Ce dispositif avait été mis en place pour les collégiens et lycéens du département et remportait chaque année un vif succès. Il est aujourd'hui en plein développement et accueille désormais les étudiants, les élèves de l'école de la 2e chance, etc. Une occasion de découvrir les outils proposés par la Cité des métiers et d'encourager l'accès à l'information de tous autour des 5 pôles de la structure : trouver un emploi, s'informer sur les métiers, changer sa vie professionnelle, trouver une formation et créer son activité.

2 nouveaux conseillers intégreront prochainement le Centre de Projets et de Suivi Professionnel (CPSP) et viendront ainsi renforcer l'équipe existante dans l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RMI.

dernières minutes



BLOG MIX'METIERS : WWW.MIXMETIERS.FR

> Lancé en 2008, ce blog est un outil de promotion de la mixité des métiers. Il s'adresse à un public très large, des scolaires aux personnes en transition professionnelle, demandeurs d'emploi, conseillers en emploi...

Des femmes et des hommes aux parcours atypiques parlent de leurs parcours et répondent aux questions des internautes.



L'AFPA - UN NOUVEAU MODE DE PARTENARIAT AVEC LA CITÉ DES MÉTIERS

> Des temps de rencontre animés par l'AFPA vont être mis en place prochainement à la Cité des métiers :
- Informations collectives sur des secteurs d'activité porteurs.
- Actions pour les personnes en CDD ou Intérim autour du CIF CDD : rencontres, informations collectives et permanences Cité des métiers (un vendredi sur deux depuis le 13 mars).



NACRE, UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

> Elaboré en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, Nacre (Nouveau dispositif d'accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) remplace deux types d'aide à la création d'entreprise : Eden (Encouragement au développement d'entreprises nouvelles) et le chèque conseil. À destination des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires des minima sociaux, ce dispositif sera mis en place dans différents organismes labellisés du Territoire de Belfort. Cet accompagnement se décompose en trois phases : la préparation du projet, son financement et l'accompagnement du chef d'entreprise dans les trois premières années de sa création.
+ Pour obtenir plus d'infos sur ce dispositif et connaître la liste des organismes : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) de Belfort - Tél. 03 84 57 71 00 - www.travail-solidarite.gouv.fr/franche-comte